RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous
Paris

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE AUX TARIFS DIFFERENCIES DE RESTAURATION AVEC APPORT DU CONTENANT

Délibération n°CA-20240709-6 du mardi 9 juillet 2024

VU les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation nationale

VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

VU l'arrêté rectoral du 7 mars 2024 relatif à la composition du Conseil d'administration du Crous de Paris

ENTENDU l'exposé des motifs présenté par Monsieur Thierry BÉGUÉ, directeur général du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 9 juillet 2024 est annexée à la présente délibération.

Article 1

Après en avoir délibéré, dans le cadre du dispositif de transition écologique du Crous de Paris, le conseil d'administration approuve la différenciation des tarifs de restauration applicable aux distributeurs automatiques, cafétérias et points de vente en libre-service selon l'apport ou non du contenant par l'usager, à compter du 1er janvier 2025

Article 2

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'actualisation des tarifs de la distribution automatique à compter du 1er septembre 2024.

La grille tarifaire est annexée à la présente délibération.

Fait à Paris, le mardi 9 juillet 2024

Le recteur de la région académique d'Île-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,
Président du conseil d'administration du Crous de Paris,

Bernard BEIGNIER

ANNEXES A LA DÉLIBÉRATION N° CA-20240709-6

Composition de la séance

La composition du Conseil d'administration du mardi 9 juillet 2024 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	20
Nombre de procurations	04
Total des voix	**24**

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions	00
Nombre de voix contre	05
Ne prennent pas part au vote	00
Nombre de voix pour	**19**